

Première publication

1. Raison sociale (nom) et siège de la société coopérative
dissoute: Syndicat agricole de Trey en liquidation,
Trey
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3. Date de la décision: 06.02.2007
4. Echéance de préavis des créances: 01.11.2007
5. Adresse pour la déclaration des créances:
Robert Peytregnet, Au Village, 1552 Trey
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers
de la société coopérative dissoute d'annoncer leurs pré-
tentions.

Häusermann + Partner; Notariat Advokatur
3001 Bern

(00258543)